





Accueil de loisirs les FILOUS Bulletin d'inscription JUILLET 2020

Quelque soit votre commune, l'inscription doit être de minimum 3 jours par enfant (consécutifs ou non) sur une même période de vacances scolaires.

Le tarif journalier par enfant est déterminé en fonction de votre commune d'habitation :

1. Votre commune fait partie de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ou a conventionné avec la CCVVS :

Votre tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre <u>Quotient de Ressources 2020</u> (QR) à calculer à partir de votre avis d'imposition 2019. Pour information, le QR ne correspond pas au quotient familial de la CAF!

Ce tarif comprend la journée d'activité, les sorties, le repas du midi et le goûter durant les vacances scolaires.

QR = revenus imposables du foyer / (12 x nombre de parts du foyer)

Exemple: si revenu imposable = 28 000€ et nombre de parts = 3, alors QR = 28 000 / (12 x 3) = 777 donc le tarif journalier sera de 13 € 20

2. Votre commune ne fait pas partie de la CCVVS: Le tarif journalier par enfant est de 49,25 euros quelque soit votre Quotient de Ressources.

QR	≤ 336	337 à 535	536 à 750	751 à 813	814 à 1000	1000 et +	3 ^e enfant*
CCVVS et communes partenaires	9,10€	10,55€	11,25€	13,20€	15,80 €	18,25€	11,25€
Autres communes				49,25 euros			

^{*}A noter : Le tarif « 3ème enfant et + » ne pourra être appliqué que si les 3 enfants et + sont inscrits sur les mêmes journées.

Le bulletin d'inscription et le paiement (chèque à l'ordre d'ADAPTE 95) sont à transmettre à ADAPTE 95 :

- Par courrier: ADAPTE 95 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE.
- Sur place: auprès de la direction de l'accueil de loisirs LES FILOUS les jours de fonctionnement ou lors des permanences d'inscription.
- Auprès de la CCVVS: 12 rue des frères Mongolfier, 95420 Magny en Vexin.

Si vous prétendez à un tarif inférieur à 18,25 euros, merci de joindre la copie de l'avis d'imposition 2019 (des 2 responsables légaux) sur les revenus de 2018 afin de justifier de votre QR 2019.

Coupon à détacher et à adresser au plus tôt Merci d'en remplir un par enfant

